

REUNION du 31 mars 2016

Convocation : le 24 mars 2016, le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 31 mars 2016 à 20 heures

Ordre du Jour :

- Budgets 2016
- Taxes locales 2016
- Tarif de l'eau 2016-2017
- Délibération GEMAPI
- Travaux ONF 2016
- Subvention Culottes Courtes
- Terrains achat-vente
- Informations et Questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi trente et un mars, vingt heures, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

Etaient présents : Gilles Sauthier, Jacques Scheuner, Carole Venant, Hervé Perillat, Christian Nambride, Philippe Donche, Pierre Chautemps, Laurence Frapsauce, Damien Sauthier, Christine Billieux

Etaient excusés : Jean-Philippe Thevenod, Annie Bel, Audrey Fighiera, Georges Tritter

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

■ Budget primitif 2016

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 1.246.358,14 €
- en section d'investissement à 913.216,12 €

■ Budget primitif eau 2016

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 85.398,17 €
- en section d'investissement à 303.147,55 €

■ Taxes locales

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter en 2016 les taux des quatre taxes locales : taxe habitation, foncier bâti, foncier non bâti, CFE

■ Prix de l'eau en 2015

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le tarif de l'eau en 2016.

■ Délibération GEMAPI

Monsieur le Maire rappelle que la compétence « Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations » devient une compétence obligatoire des communautés de communes au 01 janvier 2018. Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, approuve la modification des statuts de la Communauté de Commune de la Vallée Verte relative à la prise de compétence GEMAPI.

■ Travaux ONF

L'ONF propose un nettoyage de parcelles, soit :

- la parcelle A – 3.5 HA – Chemin Route Forestière: Eclaircir la parcelle –
Tarif 12 000.00 euros
- Travaux de maintenance
Tarif 2 760.00 euros

Le conseil Municipal approuve le programme de travaux proposé par l'ONF.

■ Subvention

L'association "Les Culottes Courtes" sollicite la commune pour le versement d'une subvention pour les enfants de Burdignin fréquentant l'établissement. Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 1 000 euros.

■ Achat-vente terrains

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de créer une aire d'entreposage de bois pour éviter que les camions descendent en charge pleine sur les routes communales. Il propose l'acquisition de parcelles appartenant à Monsieur Yves Bel (2163-2164).

L'entreprise Pro4X4 demande de faire l'acquisition de la parcelle 1932 jouxtant la sienne au lieu-dit « Le Marais » à Boège. Le Conseil municipal donne un accord de principe.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a mandaté la Safact pour des actes tout ce qui concerne achat et vente de terrains.

■ Informations et questions diverses

Dans la mesure du possible, le repas des aînés se fera à Très-le-Mont.

La séance est levée à 22h30.